

**Termes de référence**  
**Pour le recrutement d'un (e) consultant (e) chargé (e)**  
**de l'évaluation du projet « Développement du Réseau**  
**des Acteurs de Solidarité avec Haïti » (DERASH)**  
**[2021-2024]**

## Table des matières

<b>I. L'action à évaluer et les acteurs et actrices impliqués</b> .....	<b>2</b>
1.1 Présentation de la structure commanditaire, le Collectif Haïti de France (CHF) <sup>2</sup> .....	2
1.1.1. Mission / objectifs de la structure, organisation interne .....	2
1.1.2. Bilan budgétaire global du CHF et part relative au projet évalué.....	7
1.1.3. Pratiques d'évaluation de façon générale .....	7
1.2. Descriptif de l'action à évaluer.....	8
1.2.1. Présentation succincte de l'origine et historique de l'action .....	8
1.2.2. Objectifs de l'action et stratégie d'intervention .....	10
1.2.4. Bénéficiaires .....	11
1.2.5. Présentation succincte de l'organisation interne et partenariale.....	11
1.2.6. Budget de l'action et plan de financement (grandes masses).....	12
1.2.7. Présentation succincte des activités réalisées et principaux résultats obtenus .....	12
1.2.8. Antécédents en matière d'identification, programmation, suivi et évaluation de l'action.....	16
1.2.9. Intégration du genre .....	16
<b>II. L'évaluation</b> .....	<b>17</b>
2.1. Justification de l'évaluation .....	17
2.1.1. Origine de la demande.....	17
2.1.2. Attentes et objectifs pour le commanditaire.....	17
2.2. Objet de l'évaluation.....	18
2.2.1. Délimitation de l'action à évaluer .....	18
2.2.2. Postulats fondateurs de l'action dont l'évaluation appréciera la pertinence.....	19
2.2.3. Questions que se posent le commanditaire, et critères d'évaluation à mobiliser... ..	19
2.3. Méthodologie.....	20
2.4. Moyens .....	22
2.4.1. Humains : expertise recherchée.....	22
2.4.2. Financiers .....	22
2.5. Calendrier de réalisation de l'évaluation.....	22
2.6. Documents à présenter par le (la) consultant(e).....	23

## I. L'action à évaluer et les acteurs et actrices impliqués

### 1.1 Présentation de la structure commanditaire, le Collectif Haïti de France (CHF)<sup>2</sup>

#### 1.1.1. Mission / objectifs de la structure, organisation interne

##### A. L'association

Né dans le contexte de la chute de la dictature en Haïti à la fin des années 80, le Collectif Haïti de France (CHF) s'est fixé comme objectif de soutenir le processus démocratique en Haïti, indépendamment de tout courant politique. En 1992, il s'est constitué en association à but non-lucratif (loi 1901).

Actuellement, le CHF est un réseau constitué de 65 associations de droit français et de 50 membres individuels investis dans la solidarité avec le peuple haïtien.

Les membres associatifs et individuels du CHF témoignent d'une grande diversité d'opinions, de domaines d'activités, de structures, et de tailles, mais ils partagent des valeurs et des principes tels que :

- L'engagement dans des actions en faveur d'Haïti pour soutenir son développement économique, social et culturel.
- La signature de la Charte du CHF qui précise les conditions de l'engagement et les principes d'intervention en faveur du peuple haïtien.

En tant que tête de réseau, le CHF prône une vision de la solidarité Nord/Sud basée sur une relation d'égal à égal, où l'humain et l'interculturel occupent une place primordiale. En outre, depuis de nombreuses années, il affirme l'importance d'un partenariat et d'une relation de réciprocité.

##### **Mission :**

Depuis sa création, le CHF s'est donné pour mission de soutenir les efforts du peuple haïtien pour défendre ses droits fondamentaux et le droit au développement endogène de la société civile haïtienne.

Afin de remplir cette mission, le CHF agit de trois manières complémentaires :

##### **a) En apportant un soutien à ses membres associatifs et individuels, avec pour objectifs de :**

- Travailler à la défense des droits humains des Haïtiens** (en Haïti, en France, et notamment dans les départements français d'outre-mer, en République Dominicaine, etc.). Ces droits, tels que définis par les Nations Unies, la déclaration universelle des droits de l'homme, et la Fédération Internationale des droits de l'homme, comprennent notamment, le droit de tout être humain à l'accès permanent à une nourriture convenable et à une éducation de qualité.
- Entretenir et dynamiser la vigilance militante, en Haïti comme en France**, pour nourrir une réflexion dynamique et positive quant au développement démocratique du peuple haïtien et aux appuis apportés dans ce sens par toutes les formes de coopérations internationales.
- Favoriser l'échange entre les cultures haïtienne et française** et leur compréhension réciproque.
- Structurer et dynamiser un réseau de partenaires** en France pour mieux répondre aux partenaires acteurs de terrain en Haïti.

- Inscrire leurs actions dans le cadre d'un partenariat effectif** fondé sur le respect mutuel, l'échange d'expériences, l'évaluation des actions, le souci de formation réciproque.
- Répondre aux problèmes identifiés par les populations concernées**, en privilégiant les actions de développement à moyen et long terme dans une perspective systématique de durabilité, ce qui passe par la valorisation des ressources et des savoir-faire locaux et la participation effective des populations aux prises de décision.

Dans ce cadre, le CHF joue un rôle d'animateur : organisation et animation de rencontres thématiques, rencontres inter-associatives, création et diffusion d'outils, réalisation d'actions de plaidoyer sur les droits humains de la population haïtienne.

**b) En s'investissant directement via les partenariats établis avec trois acteurs en Haïti :**

- Partenariat avec le groupe Médialternatif pour soutenir le droit à l'information**, sur la situation actuelle, mais aussi sur des sujets de fond permettant aux membres du CHF d'avoir une meilleure compréhension du contexte haïtien dans lequel ils développent leurs projets ;
- Partenariat avec VETERIMED et AVSF (Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières) pour soutenir le droit à la souveraineté alimentaire** via le programme « Solidaire des éleveurs haïtiens » aussi appelé Manman Bèf ;
- Partenariat avec le Groupe d'Appui aux Rapatriés Réfugiés (GARR) pour soutenir le droit des migrants et le droit à l'identité**, en lien avec notre partenaire Tèt Kole en Guadeloupe.

Au regard de la structuration du réseau, ces deux niveaux d'action du CHF, à savoir le soutien à ses associations membres et l'investissement direct dans des partenariats en Haïti, sont complémentaires en ce sens où les actions directement portées par le CHF sont fédératrices :

- Le partenariat avec le Groupe Médialternatif permet de mettre en œuvre le rôle de diffuseur d'information que le CHF s'est donné, via « Une semaine en Haïti » USH.
- Le programme Manman Bèf permet de mobiliser le réseau à travers la recherche d'investisseurs et de donateurs pour soutenir l'élevage et la filière lait en Haïti.
- Le partenariat avec le GARR, et Tèt Kole poursuit en France plusieurs objectifs qui sont de plaider et d'informer sur la situation des migrants haïtiens mais également de mettre en place une permanence juridique à Paris pour accompagner les Haïtiens dans leurs démarches administratives en France.

**c) Et en pilotant des projets collaboratifs qui fédèrent des associations membres du CHF en France pour soutenir leurs partenaires haïtiens à travers des actions de développement durable. Par exemple :**

- **Le projet COMOSEH** (Contribuer à la modernisation du système éducatif haïtien), est le premier projet collaboratif expérimenté au sein du réseau du CHF. Porté en consortium par le *Collectif Haïti de France (CHF)*, le *Groupement des Éducateurs sans Frontières (GREF)* et *Haïti Futur* entre juin 2018 et juillet 2021, COMOSEH a mobilisé 23 associations membres du CHF porteuses de projets qui ont permis de rénover et d'équiper 35 écoles haïtiennes au bénéfice de plus de 7000 élèves. Avec un budget global de 690 000 euros, ce projet a contribué

à une amélioration durable du bien-être des élèves et des professeurs grâce à la construction de blocs sanitaires, l'installation de systèmes électriques photovoltaïques, la construction de points d'eau et de réfectoire, et une amélioration de la qualité de l'enseignement par des formations longues dispensées aux professeurs, l'installation de tableaux numériques interactifs et l'expérimentation de deux jardins scolaires pilotes.

- **Le projet « Aménagement de Jardins garde-manger pédagogiques »** pour Cantine Scolaire a pour objectif principal de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des enfants et des familles vivant dans les zones rurales et précaires en Haïti par l'installation de parcelles cultivables au sein (ou à proximité) d'écoles. Il permettra d'assurer une certaine autonomie alimentaire aux écoles bénéficiaires, grâce à l'approvisionnement de leurs cantines scolaires en fruits et légumes frais cultivés localement. Ces jardins joueront aussi un rôle primordial dans la formation et la sensibilisation du personnel éducatif local, des enfants ainsi que des familles rurales sur des sujets en lien avec l'environnement, l'agroécologie et la valorisation des métiers agricoles. C'est le deuxième projet collaboratif porté par le Collectif Haïti de France. Il mobilise 9 associations membres en partenariats avec 13 écoles haïtiennes. Il est actuellement dans sa phase pilote avec au moins deux jardins garde-mangers qui seront mis en place au cours de l'année 2024. Le CHF travaille actuellement avec son partenaire technique, l'association des paysans de Vallée (APV), pour définir un cadre global de partenariat sur le long terme devant permettre le déploiement des jardins à une échelle plus large dans les écoles en Haïti et favoriser le partage d'expériences.

## **B. Organisation du réseau**

Le CHF est, par essence, un réseau de membres associatifs et individuels qui unissent leurs forces pour remplir les missions définies ci-dessus. Son fonctionnement s'appuie sur une structure centrale, le « CHF National », constituée d'un Conseil d'Administration (CA), d'un Bureau et d'une Coordination. Le « CHF National » organise et pilote le réseau constitué par ses membres associatifs et individuels ainsi que ses partenaires. Il le fait en leur apportant le support nécessaire à la réalisation de leurs projets et initiatives, en facilitant les synergies entre acteurs, en orientant ses membres vers des opportunités de financements et en leur proposant des outils pratiques ainsi que des formations.

### **Le CHF s'organise autour de trois instances :**

- **L'assemblée générale (AG)** : constituée de tous les membres associatifs ou individuels du CHF. Elle se réunit une fois par an, au premier semestre. L'AG valide les orientations stratégiques, le budget, les éventuelles modifications statutaires, et élit chaque année le Conseil d'Administration.
- **Le Conseil d'Administration (CA)** : constitué de 9 à 18 membres, élus par l'AG. Il est actuellement constitué de 13 membres, dont 6 femmes. Il est présidé depuis 6 ans par une femme, Ornella BRACESCHI. Le CA se réunit une journée tous les deux mois, en présentiel à Paris lorsque c'est possible, ou en visioconférence. Durant ces réunions, les administrateurs sont appelés à voter les propositions du Bureau et des commissions.
- **Le Bureau** : constitué de 3 administratrices et administrateurs (présidente, secrétaire national, trésorière), il se réunit une fois par mois par visioconférence. Le Bureau prépare les réunions du Conseil d'administration, assure un suivi régulier du travail de l'équipe salariée et assure un suivi régulier du budget. Le Bureau, particulièrement la présidente, joue un rôle de représentation du CHF auprès des autorités administratives et auprès des partenaires stratégiques du CHF.

### **La Coordination / l'équipe salariée :**

**Le Coordinateur Réseau :** Le Coordinateur Réseau actuel du CHF a pris son poste en novembre 2021. Il a pour mission d'appuyer le bureau pour la coordination de la vie de l'association. Il assure aussi des fonctions supports telles que l'appui à la gestion administrative et financière, l'animation du réseau, la communication, le suivi des projets et partenariats (Programme Jardins Garde-manger Educatif ; Programme Manman Bèf avec Veterimed ; Partenariat avec Medialternatif). Il assure également le suivi des activités du projet de structuration de réseau, DERASH- Développement du Réseau des Acteurs de la Solidarité avec Haïti - objet de l'évaluation présentée ci-dessous. Il participe à la recherche de fonds pour le fonctionnement et les projets du CHF.

**Les stagiaires et volontaires en service civique (poste optionnel) :** Le CHF engage aussi un/une ou des stagiaires pour des missions de courte durée. Ils ou elles contribuent au suivi des projets et activités du CHF, et acquièrent ainsi une expérience du milieu associatif et de la solidarité internationale.

**Le Représentant permanent et l'antenne du CHF en Haïti :** Depuis juillet 2017, le CHF a signé une convention de prestation avec Monsieur Claude Calixte, qui est le représentant permanent du CHF en Haïti. Il est Haïtien, professeur à l'Ecole Normale Supérieure de l'Université d'Etat d'Haïti et Fondateur-directeur d'une école « Liv Ouvè » – Livre Ouvert. Il est engagé à temps partiel, soit 2 jours par semaine consacrés au CHF. Depuis 2022, dans le cadre du déploiement de l'antenne locale du CHF en Haïti, une délégation de pouvoir lui a été signée par la présidente du CHF lui donnant mandat pour :

- Représenter le CHF auprès des autorités en Haïti, qu'elles soient haïtiennes, françaises ou internationales, en particulier auprès de la délégation de l'Union Européenne (UE) ; répondre à leurs convocations et participer aux réunions et manifestations où la présence du CHF est requise ou pertinente (CLIO, Ambassade de France...).
- Suivre les actions et projets du CHF, des associations membres qui le demandent et de leurs partenaires en Haïti pour soutenir leur rôle d'acteurs de la société civile.
- Entretenir et enrichir la relation du CHF avec ses partenaires institutionnels en Haïti : VETERIMED, MEDIALTERNATIF, GARR. Il s'agira dans un premier temps, de faciliter les échanges entre eux et avec le CHF. D'autres partenaires devront être consultés occasionnellement : la FOKAL, le GAFE, le CLIO (groupe éducation), la DINEPA, Entrepreneurs du Monde, les universités, les ministères concernés par nos activités en Haïti, ...
- Communiquer en Haïti sur le CHF, ses actions et ses projets en véhiculant une image positive et dynamique du CHF auprès de la presse, des médias, des autorités gouvernementales, administratives, diplomatiques.
- Créer une antenne haïtienne du CHF en Haïti ayant statut de personne morale, qui assurera la représentation du CHF en Haïti et rassemblera les partenaires des associations du CHF au sein d'un réseau à mettre en place progressivement, et menant des activités de capitalisation d'expériences, de mutualisation des compétences et des moyens, de formation et d'appui aux populations vulnérables, principalement les femmes et les jeunes.
- Accompagner les partenaires haïtiens du CHF pour répondre à des appels à projets dans le but de soutenir les populations vulnérables.
- Mettre en place avec le CHF un plan de sûreté pour l'antenne du CHF en Haïti et encadrer éventuellement un chargé de mission ou un stagiaire.

- Gérer les fonds transférés par le CHF, notamment dans le cadre du projet DERASH ou de projets collaboratifs, et rendre compte de leur utilisation au bureau du CHF à Paris
- Transmettre au CHF des bilans trimestriels d'activités et financiers.

### *Les Commissions et Comités*

Le CHF s'appuie sur l'intelligence collective de ses nombreux bénévoles. Il structure la gouvernance de son réseau autour de plusieurs commissions et comités afin d'assurer une meilleure efficacité du travail collaboratif.

**La commission plaidoyer :** composée de 4 administrateurs et de 4 membres bénévoles, elle est sollicitée de manière ponctuelle pour l'élaboration et la validation des outils de plaidoyer créés par le CHF.

**La permanence juridique :** créée depuis 2011, elle est composée de bénévoles qui accompagnent les migrants haïtiens dans leurs démarches administratives en France.

**La commission recherches de fonds :** a pour mission principale d'élaborer une stratégie cohérente de recherche de financement pour soutenir les actions et les projets du CHF. Elle développe des outils efficaces permettant d'identifier les opportunités de financement pertinentes pour le CHF, de les cartographier, afin de faciliter le développement ou la consolidation des partenariats avec des organisations et des bailleurs de fonds potentiels. Elle offre également un soutien essentiel au bureau et à la coordination du CHF lors de la réponse aux appels à projet et aux demandes de subventions. Elle travaille en étroite collaboration avec le CA pour s'assurer que les objectifs de financement du CHF sont atteints de manière cohérente avec sa politique globale.

**Le comité de rédaction :** Le comité de rédaction regroupe des adhérents bénévoles du CHF, engagés activement dans la production et la diffusion d'informations sur les sujets de sociétés et les actualités d'Haïti. Elle contribue à alimenter notre réseau, nos partenaires et le grand public d'informations qui assurent une meilleure compréhension du débat public et des enjeux du développement d'Haïti, au-delà du prisme médiatique trop souvent déformant. Sa mission principale est de coordonner, rédiger et corriger les deux principaux bulletins d'informations du CHF : le bimensuel « Nouvelles Images d'Haïti » (NIH) et l'hebdomadaire « Une semaine en Haïti » (USH).

**La commission communication :** Composée d'administrateurs et de bénévoles, la commission communication est l'une des instances vitales pour le fonctionnement et la vie associative du Collectif Haïti de France. Elle joue un rôle transversal dans la production, la diffusion d'informations sur toutes les actions du CHF et intervient sur tous les projets événementiels de l'association.

### *Les membres associatifs*

Le CHF compte 65 associations membres qui sont réparties sur tout le territoire français (cf cartographie [ICI](#)). Concernant leur profil, le réseau du CHF est en grande partie (80%) constitué d'associations de bénévoles pro-actives qui agissent mais majoritairement dans les domaines de l'éducation et du développement durable en Haïti.

### *Les membres individuels*

Le CHF compte actuellement 50 adhérents individuels qui soutiennent ses actions et participent à sa dynamique démocratique. Leur contribution est d'une importance capitale pour continuer à faire vivre le projet associatif du Collectif et poursuivre le travail d'accompagnement des acteurs de la solidarité avec Haïti. En outre, leur engagement dans les instances du CHF a été remarquable. En 2023, plus de



la moitié des membres du Conseil d'Administration du CHF avaient le statut d'adhérent individuel. Au-delà de l'aspect quantitatif, la qualité de leur investissement dans les commissions permanentes et sur d'autres dossiers ponctuels contribue très fortement à enrichir le travail collaboratif au sein du réseau.

### ***Les partenaires de terrain***

Le CHF se construit également autour de réseaux importants. Il est ainsi membre de réseaux tels que la Coordination Europe Haïti (COEH) et le F3E. Ces dernières années, le F3E l'a accompagné dans l'évaluation des projets CRASH (2015-2017) et REDASH (2018-2021). Des salariées et des administrateurs ont participé aux formations « capitalisation » et « MADAC (Modèle d'Autodiagnostic et d'Amélioration Continue) » du F3E. Le CHF collabore également avec le réseau Migrants Outre-Mer (MOM), Cités Unies France (CUF), l'Associations des Maires de Guadeloupe, le plus grand réseau des collectivités françaises d'Outre-Mer. Les liens noués avec ces réseaux permettent de faire connaître le CHF et ses actions, ainsi que les problématiques que rencontrent nos partenaires de la société civile.

### ***Les Partenaires financiers***

L'Agence Française de Développement soutient le CHF depuis 2015 à travers le projet CRASH (2015-2017), puis les projets COMOSEH et REDASH (2018-2021), et le projet DERASH (2021-2024) qui est l'objet de cette demande d'évaluation. Ce partenariat est important pour le CHF tant d'un point de vue financier que stratégique. En effet, il a permis au Collectif de définir une stratégie de développement et de planification d'actions à moyen terme donnant ainsi plus de cohérence à ses actions.

Le Secrétariat d'Etat chargé de l'économie sociale et solidaire à la vie associative à travers le Fonds de développement de la vie associative (FDVA) finance le CHF pour l'organisation et l'animation de formations de ses élus bénévoles et de ses associations membres.

AVSE soutient également le CHF annuellement, pour ses actions de défense du droit à la souveraineté alimentaire à travers le programme « Solidaires des éleveurs haïtiens », Manman Bèf en Haïti.

La Fondation Bel soutient financièrement le CHF pour son projet d'Aménagement de jardins garde-manger pédagogiques pour cantine scolaire en Haïti.

### **1.1.2. Bilan budgétaire global du CHF et part relative au projet évalué**

Avec un budget prévisionnel de 300 000 euros sur 3 ans, le projet DERASH représente environ 75 % du budget global du CHF qui s'élève en moyenne à 140 000 € par an sur les 3 dernières années.

### **1.1.3. Pratiques d'évaluation de façon générale**

A travers les projets CRASH et REDASH, le CHF a identifié des indicateurs de suivi de ses actions depuis 2015. En général, l'équipe salariée et le bureau constituent les entités les plus impliquées dans les pratiques d'évaluation du CHF. En dépit du renouvellement périodique de leurs membres, le savoir-faire est néanmoins sauvegardé et transmis à travers les temps de passation et la capitalisation d'expériences.

En 2017 et 2021, le CHF a bénéficié de l'appui du F3E pour les évaluations des projets CRASH et REDASH qui ont permis beaucoup d'amélioration dans notre fonctionnement et dans les pratiques de nos associations membres. Le projet DERASH, objet de cette demande d'évaluation, est le troisième de ce type.

## 1.2. Descriptif de l'action à évaluer

### 1.2.1. Présentation succincte de l'origine et historique de l'action

Depuis 2010, le CHF travaille à son renforcement institutionnel et au développement de son réseau. Afin de mieux connaître les préoccupations des associations membres et de mettre en place une stratégie lui permettant de répondre aux demandes de son réseau, le CHF a réalisé deux enquêtes internes (2010/2011 et 2012/2013), et a eu recours à un diagnostic externe qui a été mené par le cabinet Humani Centre en 2013, dans le cadre du dispositif FRIO de Coordination SUD. Ces différents travaux ont abouti aux constats suivants :

- Un besoin d'appui pour les membres pour réaliser leurs projets et participer aux actions portées par le collectif.
- Des confirmations et des améliorations nécessaires de la part du CHF dans son rôle de tête de réseau en continuant son rôle de pourvoyeur d'informations sur Haïti et de porteur de plaidoyer au niveau national, en France, autour des thèmes de défense des droits humains portés par le CHF et en étant davantage facilitateur et catalyseur de liens entre associations membres et non membres, diffuseur d'expériences, organisme de ressources quant aux sources de financement des projets de développement.

Par ailleurs, le diagnostic externe a fait ressortir six besoins essentiels pour le CHF dans le cadre de sa mission de « tête de réseau » :

- Prioriser ses rôles et services
- Communiquer aux membres la nature des services
- Être davantage le co-organisateur et l'animateur de rencontres en régions
- Faciliter la rencontre d'associations travaillant sur des thèmes identiques
- Développer son image autour de deux aspects qui lui sont propres : (1) le CHF est un réseau citoyen français pour un partenariat local en Haïti, (2) le CHF se positionne davantage et de façon publique vis-à-vis de la fragmentation de l'aide.
- Répondre de manière adéquate à l'hétérogénéité des associations membres du réseau

En tenant compte de ces recommandations le CHF a déposé un projet de « Structuration du Milieu Associatif (SMA) » auprès de l'Agence française de développement (AFD) en 2014. Le projet s'intitulait « Centre de Ressources des Acteurs de la Solidarité avec Haïti » - CRASH. Ce projet triennal a commencé en avril 2015 et a pris fin en mars 2018. L'évaluation de CRASH a amené à prendre des orientations nouvelles :

- S'appuyer moins sur les collectifs régionaux (au nombre de cinq à l'époque) qui étaient en perte de vitesse, mais se rapprocher des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (RRMA) pour créer des groupes pays et inciter des associations membres et non membres à collaborer.



- Avoir un représentant permanent en Haïti pour être plus proche de nos partenaires et pour participer aux réunions du Comité de liaison des ONGs (CLIO) à l’ambassade de France en Haïti.
- Avoir une présence plus grande en Outre-mer.
- Mettre en place un plan de communication, avec notamment la refonte du site internet et des Newsletters.
- Structurer le réseau autour de projets communs.

Suite à l’évaluation du projet CRASH, et toujours avec le soutien de l’AFD, le CHF a poursuivi cette démarche de structuration du réseau à travers le projet REDASH qui a été mis en œuvre entre juillet 2018 et juillet 2021. Ce projet a permis au CHF de mobiliser et d’accompagner ses associations membres et partenaires autour d’ateliers de capitalisation d’expériences, de journées thématiques, de la production et la diffusion de ressources, du renforcement de ses plaidoyers et du rapprochement avec plusieurs RRMA. Avec l’accompagnement du F3E, le projet REDASH a fait l’objet d’une évaluation rétrospective et prospective, menée par le bureau d’étude EFFICCOP, qui a abouti à trois niveaux de recommandation :

#### **Au niveau stratégique :**

- ❖ Mettre à jour la vision stratégique du CHF en inscrivant les axes stratégiques dans une logique de mission de service : informer ; identifier/valoriser ; conseiller / orienter ; etc.
- ❖ Clarifier la posture du CHF par rapport aux missions de plaidoyer et d’accompagnement en Haïti en prenant en considération le rôle et la place de l’antenne locale.
- ❖ Poursuivre les échanges avec les RRMA, l’AMP et le FORIM dans une logique de complémentarité des services et dans une dynamique de formalisation conjointe des procédures et objectifs d’activité et de mutualisation des moyens. Potentiellement mettre en place des membres du CHF comme référents CHF dans certains RRMA.

#### **Au niveau structurel :**

- ❖ Initier un projet de référentiel de dispositif. En lien avec chaque axe stratégique, mettre clairement en relation quelles sont les catégories d’activités/missions susceptibles d’être menées pour répondre aux attentes des acteurs dans une dynamique d’intérêt général.
- ❖ Articuler le développement des Cadre Logique des programmes SMA sur le référentiel de dispositif développé.
- ❖ Actualiser le règlement intérieur en y intégrant les modalités de fonctionnement des commissions, les droits et les devoirs des différents types de membres et d’acteurs au sein du CHF et des commissions.

- ❖ Développer des règlements et procédures de travail simples de fonctionnement des commissions.

### **Au niveau organisationnel**

- ❖ Revoir le cadre de planification et de suivi en lien avec les missions : mettre en valeurs les chaînes de résultats et dépasser le suivi des réalisations, définir des indicateurs SMART, etc.
- ❖ Mettre en place une dynamique annuelle de manifestation d'intérêt pour inviter annuellement les acteurs à se positionner et à se responsabiliser par rapport à certaines activités/commissions.
- ❖ Harmoniser les outils de suivi financier, de mission, d'équipe et intégrer un système de suivi des activités menées par les partenaires afin de valoriser leur participation aux réseaux.

A la suite de l'évaluation du projet REDASH, toujours dans le cadre du dispositif SMA de l'AFD, le CHF a porté le projet **DERASH - Développement du Réseau des Acteurs de la Solidarité avec Haïti** entre juillet 2021 et juillet 2024. Ce projet, objet de cette demande d'évaluation, avait pour vocation de consolider les acquis des précédentes phases et d'amorcer la mise en place de l'antenne locale du CHF en Haïti.

### **1.2.2. Objectifs de l'action et stratégie d'intervention**

Le Collectif Haïti de France est cofinancé par l'AFD sur le projet de Structuration du Milieu Associatif « **Développement du Réseau des Acteurs de Solidarité avec Haïti** » (DERASH), dont l'évaluation fait l'objet de ces termes de référence.

L'objectif global du projet est de renforcer la position du CHF en tant qu'acteur de référence, producteur et diffuseur de ressources sur Haïti, et catalyseur d'autonomisation des groupes vulnérables en Haïti par son réseau d'associations membres et ses partenaires sur le terrain.

Cette légitimité, acquise et développée durant les précédentes phases CRASH et REDASH, doit être consolidée par une plus grande reconnaissance des outils par les acteurs, par une plus grande pertinence des actions menées par le CHF, et par une meilleure implantation locale en Haïti. Pour atteindre cet objectif, le CHF propose une stratégie d'intervention sur trois niveaux :

- Le premier concerne la création et la diffusion d'outils élaborés collectivement avec les acteurs de la solidarité avec Haïti.
- Le deuxième niveau se focalise sur la stratégie d'implantation du CHF et donc sur la structuration et le développement de son réseau.
- Le troisième concerne la mise en place progressive de l'antenne haïtienne du CHF autour du représentant permanent en Haïti

### **1.2.3. Les résultats attendus du projet sont les suivants :**

**ObjS1/R1** : Le CHF à travers son réseau interne et ses partenaires oriente, conseil et participe à l'amélioration de la qualité des initiatives et favorise les renforcements des capacités

**ObjS1/R2** : Le CHF renforce, tant en France qu'en Haïti, la mutualisation et la capitalisation des savoirs et des expériences entre les acteurs de solidarité avec Haïti.

**ObjS1/R3** : Le CHF reste un acteur de référence dans la production et la diffusion d'informations pertinentes sur l'actualité haïtienne par le renforcement de sa stratégie d'information et de plaidoyer autour de la promotion du développement durable et du respect des droits fondamentaux

**ObjS1/R4** : Le CHF promeut les échanges interculturels entre acteurs franco-haïtien et l'Education à la Citoyenneté Mondiale

**ObjS2/R1** : L'information autour des associations membres et sympathisantes du CHF et de leurs projets est structurée et connue de tous

**ObjS2/R2** : Le CHF renforce sa présence en territoire, notamment en Outre-Mer et en Haïti pour la mise en place d'actions localisées

**ObjS2/R3** : Les échanges inter-associatifs sont renforcés avec une meilleure prise en compte des attentes des associations membres du CHF

**ObjS3/R1** : Le CHF, via son antenne et son réseau de partenaires en Haïti, appuie des synergies visant à soutenir le droit à l'autonomisation populations vulnérables.

#### **1.2.4. Bénéficiaires**

Les bénéficiaires directs du projet DERASH sont nombreux : associations membres (65), membres individuels (50), associations franco-haïtiennes non-membres, journalistes travaillant des sujets sur Haïti, professionnels du développement (experts, travailleurs d'ONG) en recherche d'information dans le cadre de missions en Haïti, les partenaires associatifs haïtiens et bénéficiaires de l'antenne du CHF en Haïti.

De manière indirecte, les partenaires haïtiens des associations membres du CHF (100), les bénéficiaires des projets portés par les partenaires haïtiens, les bénéficiaires des programmes transversaux coordonnés par le CHF (Manman bèf, droit à l'information), les bénéficiaires des associations accompagnées par le CHF via la bourse de compétence, sont également des bénéficiaires du projet DERASH.

#### **1.2.5. Présentation succincte de l'organisation interne et partenariale**

##### L'équipe projet

Selon les différentes phases du projet, plusieurs personnes salariées ou bénévoles du CHF ont participé à la conception, la planification et la mise en œuvre du projet DERASH :

- En phase de conception et de planification, ont été mobilisés un salarié, les membres du bureau du CHF et le Représentant permanent du CHF en Haïti.

- La phase de mise en œuvre et le suivi des actions ont été assurés par le coordonnateur réseau, le bureau du CHF, le Représentant permanent du CHF en Haïti, et avec l'aide ponctuelle d'une stagiaire.

#### Les partenaires financiers

Les principaux partenaires financiers du projet DERASH sont l'AFD et le FDVA. L'AFD étant le principal bailleur du projet. Les relations avec l'AFD et la rédaction des bilans techniques et financiers sont assurées par la présidente du CHF et le coordinateur réseau.

#### Les partenaires de terrain

Nos partenaires de terrains sur le projet DERASH sont principalement le Représentant permanent du CHF en Haïti, les associations membres et leurs partenaires haïtiens, les associations de la société civile haïtienne. Dans le cadre de la défense des droits humains, on peut citer des partenaires comme le GARR, le RNDDH, la COEH, Reporters Sans Frontières, les associations féminines haïtiennes. Dans le cadre de la diffusion de l'information et de la presse libre, le Groupe Medialternatif. Le CHF a initié un partenariat avec le Réseau Bretagne Solidaire sur la base d'une convention signée en 2021. Des liens forts ont été noués aussi avec l'Association des Maires de Guadeloupe.

#### Autres parties prenantes

Dans le cadre des formations, on peut citer le F3E et Uniformation. Dans le cadre des prestations de service, Ismart et Shanaya et le Cabinet AD et associés.

### **1.2.6. Budget de l'action et plan de financement (grandes masses)**

Le budget initial global du projet DERASH s'élève à 300 000 euros. Le projet est financé à 55% par l'AFD. Le reste est complété par les fonds propres du CHF (adhésion, dons, revenus d'activités culturelles) et une subvention du secrétariat d'Etat chargé de l'économie sociale et solidaire et de la vie associative à travers le dispositif FDVA formation (Cf. Tableau budgétaire en annexe).

### **1.2.7. Présentation succincte des activités réalisées et principaux résultats obtenus**

#### **Journées thématiques et ateliers de capitalisation**

- ***Deux journées thématiques sur l'entrepreneuriat en Haïti.*** A l'initiative d'un membre individuel et administrateur du CHF spécialisé en agro-business, deux journées thématiques virtuelles ont été réalisées les 27 et 28 décembre 2021 autour du thème « *Entreprendre en Haïti à partir de zéro centime : comment valoriser les ressources végétales du pays* » ?
- ***Un atelier de capitalisation par visio-conférence autour du projet COMOSEH.*** Cet atelier a eu lieu le 17 septembre 2022. L'objectif de cette séance consistait à offrir aux associations ayant participé au projet COMOSEH (2018-2021), un espace d'échange et de réflexion partagé sur les difficultés et les leçons apprises à travers ce projet collaboratif qui a mobilisé une vingtaine d'associations.
- ***Trois ateliers de capitalisation durant la deuxième journée des Rencontres Nationales des acteurs de la solidarité avec Haïti à Paris en novembre 2022.***
  - Le premier s'est déroulé autour du thème « *éducation à l'éco-citoyenneté, un vecteur de mobilisation pour la jeunesse* ».

- Le deuxième atelier a été réalisé autour du thème « *Entrepreneuriat : comment soutenir les initiatives innovantes et accompagner l'autonomisation des populations en Haïti* ».
  - Le troisième et dernier atelier s'intitulait « *quels leviers pour soutenir la souveraineté alimentaire en Haïti* ».
- **Un atelier de capitalisation à Lascahobas/ Centre d'Haïti en juillet 2022.** Réalisé autour du thème « [Comment mieux accompagner les survivantes de Violences Basées sur le Genre \(VBG\) vers l'autonomisation ?](#) », cette journée de capitalisation a été organisée par la Solidarité des Organisations Contre la Violence (SOCVI) à Lascahobas, avec l'accompagnement technique du Collectif Haïti de France. Vingt (20) leaders d'organisations de femmes et d'assistantes sociales en VBG travaillant dans cette commune ont participé à ce temps d'échanges.

### Elaboration et diffusion d'outils issus de la capitalisation en France et en Haïti

Le CHF a poursuivi son travail de production et de publication d'outils pédagogiques par la capitalisation des expériences et des initiatives portées par ses membres. Ainsi, trois fiches ont été produites ou publiées :

- [Une fiche expérience projet eau Chambellan](#)
- [Une fiche expérience éducation - projet COMOSEH](#)
- Une fiche thématique Microfinance (à paraître)

### Information et plaidoyer

- **Le partenariat avec le Groupe Medialternatif** a été reconduit pour la durée de la première tranche du projet, en vue de poursuivre le travail de production et diffusion d'informations sur l'actualité sociale, culturelle et politique d'Haïti.
- **Les activités d'édition, de numérisation et de diffusion du bulletin d'information Une Semaine en Haïti (USH) se poursuivent.** USH est le bulletin historique du CHF qui, comme son nom l'indique, présente aux abonnés un panorama des événements marquants de la semaine écoulée en Haïti à travers une revue de presse préparée par AlterPresse, éditée et publiée par le Collectif Haïti de France.
- **Les actions de plaidoyer du CHF** en soutien aux organisations de la société civile haïtienne ont été poursuivies durant les derniers mois. C'est par les actions de plaidoyer menées à l'échelle française et européenne que le CHF, seul ou avec d'autres partenaires comme la Plateforme Française de Solidarité avec Haïti et la Coordination Europe Haïti, apporte sa contribution pour faire bouger la politique française et européenne concernant Haïti et la position des décideurs face aux violations des droits des Haïtiens. Plusieurs notes de plaidoyer ont été publiées en 2022 et 2023.

### Le cycle trimestriel de conférences- ciné /débat en France

- **Un webinaire sur le thème « Microfinance et pauvreté en Haïti ».** Cette conférence en ligne autour du thème " *Microfinance et pauvreté, mythe ou réalité : le cas haïtien* ", organisée par le CHF a été animée par M. Pierre Marie Boisson, économiste haïtien, conseiller économique de la SOGEBANK et fondateur d'une institution de microfinance commerciale en Haïti (SOGESOL). L'objectif de cette conférence consistait à mettre en débat les enjeux de ce secteur dans le monde en général et en Haïti en particulier afin de comprendre à quelles conditions la microfinance est un levier pour lutter durablement contre la pauvreté dans le pays.

- **Un webinaire sur le thème « Jeunesse et écocitoyenneté en Haïti ».** Réalisé par le CHF avec le Groupe d'Action Francophone pour l'Environnement (GAFE), cette conférence virtuelle s'inscrit en droite ligne dans la volonté du CHF de renforcer ses liens avec ses associations membres et de les soutenir dans leurs actions de plaidoyer et de sensibilisation. L'objectif était de favoriser un débat de fond sur les défis liés à la participation réelle des jeunes dans la lutte pour la protection de l'environnement et la transformation sociale du pays.
- **Un webinaire sur le thème « [quelle aide internationale serait utile à Haïti face la crise actuelle ?](#) ».** A l'initiative conjointe du Collectif Haïti de France et de la Coordination Europe-Haïti (COEH), ce Webinaire a été réalisé le 5 juin 2022. L'objectif était de favoriser un débat de fond sur la problématique de l'aide au développement en Haïti, dans un contexte où le pays s'enfonce dramatiquement dans une crise multidimensionnelle et que, parallèlement, une frange importante de la population fait preuve d'une grande méfiance vis-à-vis des acteurs internationaux, y compris des ONG.

### **Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale / cours de créole**

- Une initiative a été développée en lien avec l'association Haïti en Chœur, membre du CHF, le conseil municipal des enfants et la Mairie de la ville d'Epinau-Sous-Sénart. La présidente du CHF a réalisé en janvier 2022, une séance de présentation d'Haïti auprès de ces enfants pour les sensibiliser sur les réalités socioculturelles du pays et les actions du CHF ainsi que son réseau. Ces jeunes ont décidé par la suite d'initier une action de solidarité pour soutenir deux bibliothèques en Haïti.
- En 2023, le CHF et Haïti en Chœur ont facilité la réalisation d'une séance d'échange entre des lycéens Français et haïtiens (Lycée Maurice Eliot et l'école Notre-Dame des petits).
- Le cours de créole en ligne a été relancé en janvier 2022. Il s'adresse principalement aux responsables, bénévoles, salariés d'organisation de solidarité internationale et, plus largement, à toutes personnes souhaitant mieux connaître Haïti, sa culture et sa langue. Le cours de créole vise à renforcer les liens d'amitié et d'échanges interculturels franco-haïtiens en permettant aux participants de développer les compétences de base pour comprendre et s'exprimer en créole. Dans le fonds, il contribue à améliorer la qualité du dialogue et de la coopération entre les participants et leurs correspondants ou interlocuteurs haïtiens.

### **Atelier de co-construction de projets collaboratifs**

Faciliter la construction de projets collaboratifs entre les associations membres du CHF a été un volet d'activité auquel l'équipe a accordé une priorité durant ces dernières années.

- **Projet reconstruction de l'habitat dans le Sud d'Haïti :** A la suite du séisme du 14 août 2021, à côté des actions d'urgence soutenues par le CHF à travers les relais locaux de plusieurs associations membres dans le Sud, une réflexion a été initiée en concertation avec l'Association des Maires de Guadeloupe (AMG) autour d'un projet d'appui à la reconstruction de l'Habitat dans les communautés victimes les plus isolées. A l'initiative du CHF, plusieurs associations membres dont Habitat-Cité, Craterre, Ensemble pour TECHO, Désir d'Haïti, Enfant Haïtiens France Action ont consulté leurs partenaires sur place pour avoir un état des lieux des besoins et des actions en cours et contribué à l'élaboration de ce projet qui est en recherche de financement.



- **Projet AJASCO** : Parallèlement, le projet d'appui à la mise en place de jardins garde-manger éducatifs dans une dizaine d'école en Haïti est en cours de mise en œuvre. L'élaboration de ce projet a mobilisé une dizaine d'associations membres du CHF en lien avec 13 écoles haïtiennes ayant participé au projet COMOSEH qui a été cofinancé par l'AFD. Avec ce projet, le CHF et les autres parties prenantes entendent assurer une continuité avec le projet COMOSEH, tout en faisant des jardins éducatifs un instrument au service de la formation pédagogique des jeunes et de la sensibilisation au métier de l'agriculture responsable ainsi que des questions environnementales.

### **Les Rencontres Nationales des Acteurs de la Solidarité avec Haïti**

- Les Rencontres Nationales des acteurs de la solidarité avec Haïti, appelées aussi rencontres franco-haïtiennes, sont réalisées tous les deux ans par le Collectif Haïti de France. En 2022, la neuvième édition coïncidait avec le trentième anniversaire du CHF. Elle a eu lieu à Paris les 5 et 6 novembre 2022, autour du thème « *30 ans de solidarité aux côtés d'Haïti : quels leviers pour un avenir durable et solidaire ?* ». Un groupe de travail a été mis en place et a assuré la planification et l'organisation de cet évènement qui a rassemblé près de 80 personnes sur deux journées.

### **La mise en place de l'antenne haïtienne du CHF**

- La mise en place de l'antenne haïtienne du CHF a fait des progrès significatifs. En lien avec le représentant permanent du CHF en Haïti, l'équipe de coordination et le bureau ont procédé dès la fin de l'année 2021 à des évaluations régulières de la situation à Port-au-Prince. Cela a permis d'adapter progressivement les actions devant aboutir à la création de cette structure et à son implantation, en prenant toutes les précautions de sécurité nécessaires.
- Une enquête interne a été menée entre le 15 mars et le 15 juin 2022 auprès des associations membres et des adhérents individuels du CHF, afin de mieux cerner leurs attentes vis-à-vis de cette structure. Plus d'une vingtaine d'adhérents ont participé à cette enquête qui a combiné des entretiens semi-directifs et un questionnaire en ligne. Les résultats de cette étude sont disponibles et seront communiqués aux évaluateurs.
- Un plan de sureté pour les équipes et les locaux de l'antenne a été élaboré durant cette même période et soumis à l'Ambassade de France en Haïti et à L'AFD. Ce plan prévoit une stratégie pour assurer un maximum de sécurité au personnel qui sera embauché sur place, au bureau de l'antenne, et aux matériels qui y seront utilisés. Il a aussi identifié et analysé l'ensemble des risques existant et les réponses à ces risques.
- Le bureau du CHF a donné une délégation de pouvoir à son représentant permanent qui a désormais l'autorisation de poursuivre les démarches administratives visant à la reconnaissance de l'antenne par les autorités haïtiennes. Cette délégation, dument signée par la présidente et le représentant permanent du CHF en Haïti sera légalisée auprès des autorités haïtiennes compétentes, conformément à la procédure en vigueur.
- Un premier recensement des acteurs de la microfinance en Haïti a été réalisé par l'équipe de coordination. Ce travail a permis d'élaborer une cartographie des 57 coopératives d'épargne et de crédit (CEC) reconnues et agréées par l'Etat haïtien, intervenant dans les 10 départements du pays. Ainsi, 5 réseaux d'acteurs travaillant dans la microfinance coopérative et non-coopérative ont été recensés. Cette cartographie a été mise sur le centre de ressources numériques du CHF et est consultable par tous les acteurs de coopération intéressés par le sujet. Elle sera actualisée,

complétée et mise à disposition du réseau des associations membres et partenaires du CHF en France et en Haïti ainsi que de l'antenne locale. Ce travail a été fortement inspiré par le Webinaire sur la microfinance réalisé par le CHF au mois de mars 2022.

### **La bourse de compétences au sein du réseau**

La bourse de compétence du CHF au profit des associations membres et partenaires haïtiens a été initiée en 2021. Ce dispositif propose un accompagnement personnalisé aux associations qui en ont besoin et qui font la demande d'une aide pour la rédaction d'un projet, sa relecture ou pour avoir des informations sur les potentiels financeurs.

#### **1.2.8. Antécédents en matière d'identification, programmation, suivi et évaluation de l'action**

Les documents de conception et de pilotage du projet DERASH seront mis à disposition des consultants au démarrage de l'évaluation : rapports d'enquêtes cités ci-dessus, rapport d'évaluation de CRASH, REDASH et synthèse ; NIONG initiale et rapports d'exécution DERASH, comptes-rendus de réunions utiles (CA, Bureau, Réunion avec le représentant permanent), comptes-rendus et bilans d'activités disponibles, conventions de partenariat, accès aux statistiques de consultation du site internet.

#### **1.2.9. Intégration du genre**

La position des femmes en Haïti est singulière par rapport à d'autres pays du Sud. En effet, les femmes sont souvent reconnues comme une force, souvent nommée « Poto Mitan » c'est à dire le pilier qui soutient la maison. En effet, elles sont bien souvent le pilier de familles monoparentales. Elles sont souvent créatrices de tous les petits commerces informels. On voit partout les « Madan Sarah », qui vendent en gros les productions agricoles et les marchandes sur les marchés et les bords de route. Elles sont souvent, lorsqu'elles ont reçu une éducation, les directrices des écoles privées, qui sont, en fait, de petites entreprises, ou encore professeures des écoles.

Les femmes sont donc reconnues comme une force et une intelligence, présentes également dans le domaine de l'art, dans la littérature, la peinture et en politique. Haïti a d'ailleurs eu une femme Présidente de la République et une Première Ministre.

Le problème se situe plutôt dans le fait que les petites filles ne reçoivent pas toujours l'éducation de base, nécessaire à leur évolution et à leur protection. On recense beaucoup de « restaveks », jeunes filles en domesticité (même si les jeunes garçons sont aussi concernés par cet état de fait), de viols et des grossesses précoces qui pourraient être évitées par une information et une éducation minimale. Les violences conjugales sont malheureusement très fréquentes, souvent non déclarées et encore moins punies.

Dans le cadre du projet DERASH, le CHF a fait de l'égalité Femme/Homme un volet prioritaire, notamment à travers son antenne locale en Haïti. Il a appuyé en juillet 2022 la réalisation d'un atelier d'échanges d'expériences entre les acteurs luttant contre les violences faites aux femmes dans le département du Centre d'Haïti. De plus, à travers la bourse de compétence, une attention particulière a été accordée aux porteurs de projets visant l'autonomisation économique et sociale des femmes ainsi que la sensibilisation des populations sur les violences faites aux femmes et aux filles.

Deux associations haïtiennes accompagnées dans le cadre de la bourse de compétence ont pu accéder à des financements pour deux projets structurants sur l'autonomisation des femmes cheffes de familles monoparentales et victimes de violences basées sur le genre. La Fondation Clarina Bastia, basée à Hinche a pu obtenir des financements de la *Fondasyon Konesans ak Liberté* (FOKAL) et de

l'Ambassade de France Haïti à travers le fonds PISCCA, suite à un accompagnement méthodologique du CHF.

Bénéficiant de l'appui du CHF, la SOCVI- Solidarité des Organisations Contre la Violence - a reçu un financement du PISCCA/Ambassade de France en Haïti, pour un projet d'accompagnement et de renforcement du rôle des femmes victimes de violence dans le développement économique et social de leur communauté.

En 2022, deux ateliers d'échanges ont été réalisés sur la microfinance et l'inclusion financière avec un focus particulier sur le rôle des femmes. Durant cet échange, la parole a été donnée à l'association Zanmi La sante Paris qui accompagne des Start Up à Cange (Centre d'Haïti) et à une femme entrepreneure qui accompagne des Mutuelles de Solidarité (composées de 90%, de femmes) dans le Sud d'Haïti.

## II. L'évaluation

### 2.1. Justification de l'évaluation

#### 2.1.1. Origine de la demande

L'évaluation des précédents projets CRASH et REDASH, menée avec le soutien du F3E, dont le CHF est membre, nous a fortement aidé à améliorer nos pratiques et notre implantation territoriale, à mieux assumer notre rôle de tête de réseau pour soutenir les actions des associations membres du CHF, tout en renforçant notre représentation locale en Haïti. Les résultats de ces évaluations nous ont aussi permis de définir les orientations, les contours et les objectifs du projet DERASH.

La motivation principale du CHF pour réaliser cette évaluation est de prendre toute la mesure des progrès réalisés et des difficultés rencontrées dans le déploiement de son antenne locale en Haïti dans le cadre du projet DERASH. En effet, face à la dégradation continue du contexte sécuritaire, politique, social et économique du pays, nous souhaitons tirer tous les enseignements des actions menées durant les trois dernières années, en lien avec le représentant permanent du CHF en Haïti, et identifier des axes de développement stratégique de cette antenne pour mieux renforcer les capacités des partenaires haïtiens de nos associations membres. Nous souhaitons réaliser cette évaluation pour permettre au CHF de poursuivre la réflexion sur sa stratégie de territorialisation en Haïti, d'accompagnement des porteurs de projets haïtiens et d'appui à la mise en réseau des structures locales partenaires.

Cette évaluation relève d'une double nécessité. D'une part, elle s'inscrit dans le cadre de la démarche d'amélioration continue des pratiques du CHF et de son réseau. D'autre part, elle constitue une des exigences liées au financement du projet par l'AFD, principal partenaire financier du projet. Elle est commanditée par le CHF avec l'appui technique du F3E.

#### 2.1.2. Attentes et objectifs pour le commanditaire

A travers cette évaluation, le CHF entend tirer les apprentissages des activités des trois dernières années dans le cadre de la mise en place de son antenne locale en Haïti afin de mieux préparer son nouveau projet DARASH (Développement de l'Antenne et du Réseau des Acteurs de la Solidarité avec Haïti). En effet, le CHF a déposé en mars 2023 une note d'intention de projet de Structuration du Milieu

Associatif (SMA) auprès de l'AFD, qui a été sélectionnée. Le projet DARASH, dans la continuité du projet DERASH, sera instruit par l'AFD en mai 2024.

La crise multidimensionnelle qui sévit en Haïti depuis 2019 et qui s'est aggravée durant les trois dernières années, a impacté le déploiement des activités du CHF et de ses associations membres sur le terrain. Cependant, le CHF a su nouer des partenariats et mener des actions qui ont permis de maintenir la dynamique de son réseau en France et développer des synergies locales pour soutenir les droits des femmes et l'égalité de genre.

L'approche transversale de notre projet DERASH tient dans la capacité du CHF à jouer son rôle de tête de réseau, à mettre en valeur les différentes thématiques des associations membres, à être polyvalent, à répondre aux enjeux liés à son objet face aux aléas et à la conjoncture actuelle grâce à sa structure, ses outils, et sa capacité à faire face aux crises et imprévus courants en Haïti, mais aussi à ceux qui surviennent en France et dans le monde.

Cette évaluation relève d'un double enjeu pour le CHF. D'une part, faire un bilan de la performance du projet DERASH, en tenant compte des objectifs prévus et des progrès réalisés dans la mise œuvre des recommandations faites lors de la précédente évaluation en 2021. D'autre part, apprécier les avancées réalisées dans la mise en place de l'antenne en Haïti, tout en dégagant une analyse prospective sur le développement de l'antenne en cohérence avec les besoins de nos membres, de nos partenaires et la stratégie globale du CHF.

Au regard des fluctuations du contexte haïtien, cette étude permettra d'évaluer les capacités d'adaptation du CHF, ses capacités d'accompagnement de ses membres et de localisation de ses actions ainsi que celles de son réseau en temps de crise.

## **2.2. Objet de l'évaluation**

### **2.2.1. Délimitation de l'action à évaluer**

L'étude portera de façon générale sur le projet DERASH qui s'étend de juillet 2021 à juillet 2024, et de façon particulière sur le volet de la mise en place de l'antenne locale du CHF en Haïti. Le CHF, composé de 65 associations membres et 50 adhérents individuels, est basé en France, et soutient un réseau local composé d'une centaine d'écoles et d'associations haïtiennes. Une partie des actions de DERASH est menée en France métropolitaine et en Outre-Mer en appui aux membres et partenaires de notre réseau. C'est le cas des plaidoyers, des rencontres franco-haïtiennes, des conférences-débats sur Haïti (Ayiti Koze Sou), des journées thématiques, des ateliers de capitalisation d'expériences entre les associations franco-haïtiennes et des ateliers de projets communs. Pour mieux accompagner nos associations membres et être au plus proche de leurs partenaires haïtiens, DERASH a été l'occasion de procéder à une première mise en place d'une antenne locale autour du représentant permanent du CHF Haïti, dont la vocation est de leur offrir un accompagnement plus direct sur le terrain, par des formations, l'organisation de temps d'échange d'expériences et des soutiens logistiques.

L'évaluation du projet est prévue au printemps 2024. Nous souhaiterions que les premières analyses et recommandations soient disponibles d'ici le début du mois de mai et les résultats finaux d'ici la fin de juin 2024. Nous espérons que ses recommandations pourront servir à la préparation du projet DARASH dans lequel l'antenne locale du CHF sera un pilier stratégique.

### 2.2.2. Postulats fondateurs de l'action dont l'évaluation appréciera la pertinence

Le CHF avait, dans le projet DERASH, comme objectif de consolider les acquis du projet REDASH qui lui ont permis d'être reconnu comme acteur-ressource sur les questions de solidarité avec Haïti en France métropolitaine, dans les territoires d'Outre-mer et en Haïti. Il convient dans cette évaluation d'apprécier les progrès réalisés par le CHF depuis l'évaluation de REDASH et d'analyser les besoins de nos partenaires haïtiens afin que l'antenne locale du CHF en Haïti puisse appuyer le renforcement de leurs capacités d'action, leur mise en réseau.

### 2.2.3. Questions que se posent le commanditaire, et critères d'évaluation à mobiliser

Pour aller dans le sens des objectifs et attentes indiqués plus haut, il nous semble pertinent de poser les questions suivantes :

#### La performance du projet DERASH

- **Pertinence**
  - Quelle correspondance entre le projet DERASH et les besoins/attentes des acteurs de son réseau en France et en Haïti ?
  - Dans quelle mesure le CHF apporte-il éclairage et compréhension des situations de crises en Haïti ?
  - Quelle correspondance de l'antenne haïtienne du CHF aux besoins de ses partenaires, des associations franco-haïtiennes membres et non-membres sur le terrain ?
- **Efficacité**
  - Quelle comparaison des résultats attendus et des résultats effectifs du projet ?
  - Quelle analyse des écarts constatés
  - Quelle appréciation des avancées dans la mise en œuvre de l'antenne locale du CHF en Haïti ?
- **Efficiences**
  - Quelle appréciation de la mobilisation et de l'utilisation des ressources pour la réalisation des activités du projet DERASH ?
  - Quelle appréciation des ressources affectées dans la mise en place de l'antenne locale en Haïti ?
  - Quelle évaluation de la valorisation du bénévolat ?
- **Impact**
  - Quel sont les effets immédiats du projet DERASH sur la structuration du réseau des associations de solidarité avec Haïti?
  - Quels sont les effets de la bourse de compétence du CHF sur les associations accompagnées et sur les bénéficiaires finaux de leurs actions en Haïti ?
  - Quel sont les potentiels effets à long terme de l'antenne locale du CHF en Haïti?
- **Durabilité**
  - Dans quelle mesure le projet DERASH a-t-il contribué au renforcement des capacités des partenaires français et haïtiens et à leur autonomisation ?
  - Quelles compétences locales ont-elles été développées et ou consolidées grâce aux accompagnements du CHF dans le cadre du projet DERASH ?
  - Dans quelle mesure ces capacités et ces compétences sont-elles susceptibles de perdurer sur le long terme ?

- **Cohérence**

- Quelle évaluation des liens entre le projet DERASH et les projets collaboratifs portés par le CHF et ses associations membres (Jardins garde-manger éducatifs et Reconstruction de l'habitat dans le sud) ?
- Quelle cohérence entre les missions de l'antenne locale du CHF en Haïti et les priorités des partenaires locaux du CHF, de ses associations membres ainsi que la stratégie globale du CHF ?
- Quelle prise en compte des orientations de la coopération française avec Haïti et des priorités du pays en matière de coopération au développement ?

- **Intégration du genre**

- Quelle appréciation de l'intégration du genre dans les actions du CHF ?

**Réflexions prospectives sur l'antenne du CHF en Haïti**

Etant donné les crises perpétuelles en Haïti, la difficulté de plus en plus croissante pour nos membres d'effectuer des missions sur le terrain, la nécessité de renforcer notre présence aux côtés des partenaires de ses associations membres, le CHF souhaite mener une réflexion prospective sur le développement stratégique de son antenne locale en Haïti à travers les questionnements suivants :

- Quelle appréciation des besoins, des capacités et des potentiels des partenaires du CHF et de ses associations membres en Haïti ?
- Quelles thématiques prioriser dans le cadre des actions de l'antenne ?
- Quels services proposer aux associations membres et à leurs partenaires à travers l'antenne ?
- Quelles relations partenariales mettre en place entre le CHF et l'antenne locale en Haïti pour assurer l'autonomie d'action de chacun autour d'objectifs partagés ?
- Quelle synergie développer avec les organisations féministes locales dans le cadre de l'antenne du CHF en Haïti ?
- Quelles ressources (humaines, matériels, financières) nécessaires pour pérenniser cette antenne et ses actions ?

Il est demandé aux consultant-e-s, dans leur offre de services, de formuler et d'organiser le questionnaire évaluatif qu'ils proposent de traiter autour de ces axes de réflexion et de questionnements, en fonction de leur compréhension de la problématique, des enjeux et des objectifs de l'évaluation qu'ils auront exposés par ailleurs. Dans leur offre de services, les consultant-e-s pourront réorganiser, hiérarchiser les questions évaluatives et les enrichir de nouveaux questionnements s'ils le jugent nécessaire par rapport aux enjeux de l'évaluation.

**2.3. Méthodologie**

Le CHF souhaite un processus d'évaluation très participatif et représentatif de la composition des membres du réseau, associant également fortement le conseil d'administration du CHF.

Le consultant devra être en mesure d'accompagner le réseau et ses membres dans l'appropriation des recommandations qui seront faites. Pour cela, il sera demandé au consultant d'être dans une réelle posture pédagogique afin d'assurer la compréhension du processus d'évaluation, mais surtout,



l'appropriation du projet DERASH et l'intérêt de l'antenne locale par les membres dans la perspective d'une meilleure implication dans le nouveau projet triennal DARASH.

### **Déroulement envisagé pour l'évaluation**

- **Phase de préparation et cadrage de l'évaluation**
  - Échanges préparatoires avec le CHF (coordinateur, quelques membres du Conseil d'Administration) pour affiner la compréhension du CHF, de l'environnement de travail, des projet REDASH et DERASH et des enjeux / objectifs / questionnements de l'évaluation, remise de documents.
  - Production par le/s consultant(e)/s d'une note de cadrage qui précisera et priorisera les enjeux / objectifs / questionnements de l'évaluation, la méthodologie utilisée (acteurs rencontrés, modes de collecte et d'analyse d'informations...), le déroulement et le calendrier de l'évaluation.
  - Réunion de cadrage avec le bureau du CHF sur Paris ou à distance, pour présentation et discussion de la note de cadrage (consultant-e chef de mission au minimum).
  - Finalisation de la note de cadrage par le consultant(e) et validation à distance par le Bureau et le CA du CHF.
  
- **Phase de collecte et d'analyse d'informations**
  - Analyse documentaire.
  - Des enquêtes et des entretiens pourront être organisés à distance. Il sera important que le consultant interroge une grande diversité de membres et de partenaires du CHF. Les entretiens par visioconférences seront à privilégier.
  - Un conseil d'administration pourra avoir lieu pour un temps de travail sur la collecte d'informations pour cette évaluation. Les partenaires et bailleurs pourront également être associés à cette évaluation.
  - Dans cette phase de collecte et d'analyse d'informations, les évaluateur-trice-s pourraient participer à l'Assemblée Générale (vers mai-juin 2024), temps fort du réseau.
  
- **Phase de restitutions et d'appropriation de l'évaluation**
  - Production par le consultant(e) d'un rapport provisoire (bilan évaluatif et pistes de recommandations) et restitution au CA (par le-la consultant-e chef de mission au minimum) par visioconférence.
  - Production du rapport final par le consultant(e) sur la base de ces éléments (et de commentaires écrits éventuels du Bureau), avec une synthèse d'une dizaine de pages. Dans cette synthèse devront figurer des propositions de pistes d'actions à mettre en œuvre à travers le nouveau projet (DARASH) qui sera déposée à l'AFD au mois de mai, qui répondent aux besoins des membres.
  - Validation à distance du rapport final et de la synthèse par le Conseil d'Administration

### **Pilotage de l'évaluation**

Le pilotage de l'évaluation sera assuré par le Bureau du CHF assisté du coordinateur réseau qui a été en charge du suivi du projet DERASH. Cette équipe sera mobilisée pour la réunion de cadrage et la restitution du rapport provisoire.

Des interactions régulières entre le/s consultant(e)s et le coordinateur réseau du CHF tout au long de l'évaluation seront également à prévoir (apport documentaire, contacts, préparation des temps de restitution...).

En tenant compte des éléments ci-dessus, il est demandé aux consultant(e)s d'inclure, dans leur offre de services, des propositions détaillées en ce qui concerne la méthodologie qu'ils se proposent de mettre en œuvre (étapes de l'évaluation, acteurs consultés, réunions et restitutions, méthodologie de collecte et d'analyse d'informations, documents produits, articulation avec le CHF et le Comité de pilotage de l'évaluation). Les consultant(e)s proposeront également, dans leur offre de services, la répartition du nombre de jours de travail aux différentes phases de l'évaluation (et éventuellement entre chaque consultant(e) si une équipe de consultants est proposée). Si une équipe de consultants est proposée, ils indiqueront comment l'équipe se connaît et mettront en avant leur(s) éventuelle(s) expérience(s) de travail en commun.

## 2.4. Moyens

### 2.4.1. Humains : expertise recherchée

L'évaluation sera réalisée par un consultant(e) ou une équipe de consultant(e)s, dont l'un(e) sera chef de mission (les offres préciseront lequel), avec les compétences et expériences suivantes :

- Expérience avérée d'évaluation d'actions de solidarité internationale
- Expérience avérée du fonctionnement en réseau, des dynamiques associatives et de leur accompagnement
- Connaissance du secteur et des acteurs de la solidarité internationale en France
- Bonne connaissance de l'écosystème de coopération au développement en Haïti
- Capacités pédagogiques, de synthèse et d'analyse

### 2.4.2. Financiers

Le budget de l'évaluation ne doit pas excéder 10.000 euros TTC. Ce budget inclut les honoraires du/des consultant-e-s, des per diem et les déplacements pour le/s consultant-e-s ainsi que les frais de communication et administratifs éventuels du/des consultant(e)s.

Il est demandé aux consultant(e)s de faire dans leur offre une proposition budgétaire détaillée TTC, en tenant compte de ces éléments.

## 2.5. Calendrier de réalisation de l'évaluation

- **Fin février 2024** : TDR finaux
- **01 mars 2024** : Appel à manifestation d'intérêt auprès des consultant-e-s
- **15 mars 2024** : Etablissement d'une short-list et prise de contact avec les consultant-e-s présélectionné-e-s
- **Semaine du 18 mars 2024** : Choix du/des consultant-e-s
- **Début mai 2024** : Synthèse des premières analyses et recommandations
- **Début juin 2024** : rapport final et restitution
- **Fin juin 2024** : rapport final et synthèse

## 2.6. Documents à présenter par le (la) consultant(e)

Le (la) consultant (e) soumissionnaire devra fournir les éléments suivants :

- **Une offre technique comprenant :**
  - Une note de compréhension des TDR (2 pages maximum) et de présentation de la méthodologie utilisée (3 pages maximum) ;
  - CV détaillé et références du (de la) consultant (e). Le cas échéant, la constitution de l'équipe, la répartition des responsabilités entre ses membres et les CV proposés ;
  - Le calendrier prévisionnel d'intervention ainsi qu'une estimation des charges en hommes/jours et par activités ;
- **Une offre financière** comportant le budget global (TTC) et les prix détaillés (honoraires, indemnités journalières, transport, etc.).

### Annexes

- NIONG AFD de DERASH
- Cadre logique
- Budget projet DERASH